

GROUPE DEPARTEMENTAL DE PILOTAGE
SUR LES TROUBLES DU LANGAGE
HAUTE-SAVOIE

TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT : COMMENT LES PRENDRE EN COMPTE DANS LE SECOND DEGRÉ ?

Février 2007

TROUBLES DU LANGAGE ORAL ET ECRIT : COMMENT LES PRENDRE EN COMPTE DANS LE SECOND DEGRÉ ?

Les troubles spécifiques du langage, oral comme écrit, sont l'objet d'une préoccupation partagée par les parents, les professionnels de l'enfance et de l'adolescence, notamment de l'Education Nationale et des pouvoirs publics.

Ils ont donné lieu à un premier rapport par l'Inspecteur d'Académie J.C. RINGARD en 2000, puis à une circulaire ministérielle en janvier 2002 définissant le rôle des partenaires dans le **repérage**, le **dépistage**, et la **prise en charge** de ces jeunes atteints d'un trouble spécifique du langage.

DU REPERAGE AU DIAGNOSTIC

- o Dans le 1^{er} degré le **dépistage** systématique revient aux services médicaux (suite au bilan obligatoire de grande section de maternelle ou suite au **repérage** des enseignants de l'école élémentaire).

- o Dans le 2nd degré, si ces troubles n'ont pas été repérés plus tôt, le rôle des professeurs principaux et d'une manière générale de tous les enseignants va s'avérer décisif dans le **repérage** des adolescents atteints d'un trouble spécifique du langage.

- o Le **diagnostic** est une démarche pluridisciplinaire comprenant au minimum un bilan de langage, un examen médical et un examen psychologique.

POUR SAVOIR DE QUOI ON PARLE

On entend par **retard** un décalage chronologique dans l'acquisition d'une fonction, décalage par rapport à des normes attendues pour l'âge, qui peut se normaliser avec le temps.

Le retard sous-entend rattrapage et évolution vers la normalisation.

Le **trouble** se définit comme la non-installation ou la désorganisation d'une fonction. Il se manifeste par des formes déviantes et une absence de progrès notables dans la durée au niveau des apprentissages.

**RETARD
OU
TROUBLE**

Le **trouble spécifique** du langage signifie que l'origine est développementale, sans cause neurologique, psychoaffective ou psychiatrique, sans anomalie sensorielle (surdit e notamment) et sans carence majeure de stimulation environnementale. Ce trouble est en rapport avec un fonctionnement c erebral particulier au niveau des zones du langage. Quatre   6 % des jeunes d'une classe d' age sont concern es par ces troubles et 1 % pr esentent une forme s ev ere (Encart BO n o6 du 7 f evrier 2002 : mise en  uvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble sp ecifique du langage oral ou  crit).

L'enseignant n'a pas mission de porter un diagnostic qui rel eve d'une  quipe pluridisciplinaire comprenant au minimum un orthophoniste, un m edecin et un psychologue.

Tout élève qui lit et orthographe mal n'est pas nécessairement un enfant atteint de dyslexie et/ou de dysorthographe. L'analyse des évaluations de début de 6^{ème} montre que 15% des élèves de début de 6^{ème} n'ont pas atteint les compétences de base en français qui faciliteraient leur réussite scolaire.

Dans le but d'étudier d'une manière précise les problèmes rencontrés par ces élèves en difficulté en lecture, une épreuve spécifique a été bâtie, à la demande de l'ONL (Observatoire National de la Lecture), en complément de l'évaluation nationale en français en classe de 6^{ème} à la rentrée 1997. Cette étude a permis de faire apparaître, parmi l'ensemble des élèves en difficulté de lecture (14,9 % en 1997), trois grands groupes d'élèves : (Les dossiers, repères nationaux, n°112, Ministère de L'Education Nationale et de La Recherche, Direction de la Programmation et du Développement, 1999) 29% (soit 4,3% de l'ensemble des élèves de 6^{ème}) apparaissent comme en grande difficulté de lecture, ils ont des troubles de type dyslexique : difficultés dans la reconnaissance directe et dans le déchiffrage.

52% (soit 7,8% de l'ensemble des élèves de 6^{ème}) sont extrêmement lents : ils manquent d'automatismes et sont bloqués sur le déchiffrage, ils ne peuvent donc s'intéresser au sens.

19% (soit 2,8% de l'ensemble des élèves de 6^{ème}), tout en étant en difficulté, apparaissent dans une situation moins préoccupante : les apprentissages fondamentaux mis en œuvre dans l'acte de lire (déchiffrage, reconnaissance directe) semblent mieux acquis, mais ces élèves achoppent sur des compétences qu'on pourrait qualifier de « haut niveau » (la compréhension).

La **dyslexie** se définit comme **une difficulté durable d'apprentissage de la lecture et d'acquisition de son automatisme chez un enfant normalement intelligent, indemne de troubles sensoriels ou psychologiques.**

La **dysorthographe** se définit comme **une difficulté durable d'apprentissage de l'orthographe et d'acquisition de son automatisme chez un enfant normalement intelligent, indemne de troubles sensoriels ou psychologiques.**

La **dysphasie** se définit comme un **trouble sévère et durable de l'acquisition du langage oral chez un enfant indemne de trouble neurologique, sensoriel ou psychiatrique.**

Statistiquement chaque enseignant a chaque année dans sa classe un ou deux enfants atteints d'un trouble spécifique du langage écrit. Le trouble spécifique du langage écrit de l'enfant se manifeste en premier lieu et de façon la plus évidente par une difficulté à maîtriser les règles de correspondance entre les sons de la langue – les phonèmes – et les lettres et groupes de lettres – les graphèmes –, ce qui entraîne un problème de compréhension écrite alors que la compréhension orale est satisfaisante.

DEFINITIONS

I - CE QUI DOIT ALERTE LES ENSEIGNANTS

Des difficultés à l'écrit dans toutes les matières : copie et plus tard prise de notes, mauvaise graphie, lenteur d'exécution.

Toutes difficultés de lecture et orthographe : ânonnements ; lenteur de lecture ; changements de mots ; confusions de sons (d/t, f/v, c/g, p/b...) ; régularisations des mots irréguliers (« femme » écrit « fame ») ; confusions visuelles de lettres (b/d, p/q, m/n...) ; inversions, ajouts ou suppressions de lettres et syllabes ; mots oubliés ; fusion de mots (« lenfanva » pour « l'enfant va ») ; découpages incorrects des mots (« il et coute » pour « il écoute ») ; sauts de lignes ou contraction de deux lignes.

Difficulté à fixer l'attention, impossibilité à se concentrer dans la durée et s'il y a du bruit.

Difficulté à se repérer dans le temps et l'espace :

- Espace feuille, utilisation de tableaux (en sciences, histoire - géographie).
- La droite, la gauche.
- La chronologie (histoire - géographie, musique, sciences ...).

Difficulté à mémoriser les mots nouveaux et le vocabulaire spécifique à chaque discipline, à mémoriser les tables de multiplication.

Grande fatigue pour des résultats qui ne sont pas à la hauteur des efforts fournis.

Résultats aux évaluations de 6^{ème} :

- Score de réussite de l'ensemble des items de Français < 50 %
- "Outils de la langue" < 50 % (ne sait pas reconnaître les différents types de phrases et les différents groupes nominaux ; ne sait pas utiliser les accords, les déterminants et les pronoms, la ponctuation).
- "Production de texte" < 50 % (difficulté de rédaction).
- Dans "compréhension" il faut étudier séparément les items concernant la compréhension d'un message oral qui peuvent être réussis alors que les autres items, qui font appel à la compréhension écrite, vont être échoués.
- Evaluation en maths 6^{ème} : échec aux items nécessitant la lecture d'un énoncé écrit, les autres items pouvant être réussis.

Déséquilibre entre les résultats observés en français (échec massif) et en mathématiques.

C'est la présence concomitante de plusieurs de ces difficultés qui doit alerter. Par ailleurs, ces enfants présentent une bonne compréhension orale et des capacités particulières : artistiques, manuelles, logiques....

II - COMMENT INTERVENIR DEVANT UN ENFANT EN DIFFICULTÉ DE LANGAGE ÉCRIT en l'absence de fiche de liaison CM2-6^{ème} ? Et s'il était dyslexique ?

➤ **Repérage par l'enseignant dans la classe :**

Observation de difficultés durables en lecture et en écriture (cf. page précédente)



➤ **Echange avec l'équipe pédagogique au sujet des difficultés et des réussites de l'élève**



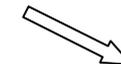
➤ **Le professeur principal prend connaissance du dossier scolaire (1^{er} degré) :**

difficultés ? problème connu de dyslexie ? suivi ?



➤ **Contacter la famille et l'école précédente :**

antécédents, prise en charge rééducative ?



Si aucune évaluation ou bilan spécifique n'a jamais été pratiqué, proposer à la famille un examen psychologique (conseiller d'orientation psychologue), un bilan orthophonique et un examen médical développemental (médecin scolaire).

Si le problème est connu, l'équipe éducative* réactualise les données pour assurer la continuité des dispositifs mis en place dans le premier degré (demander un bilan récent aux parents, transmission par l'école primaire du projet individualisé...).



➤ **En réunissant l'équipe éducative, adapter ou mettre en place des aménagements pédagogiques qui seront formalisés par un projet individualisé (PPRE, PPS ...)**



➤ **Demande des parents, avec l'aide du référent scolaire, à la MDPH pour établir un plan personnalisé de compensation (aménagement aux examens, attribution de matériel spécifique ...)**

* L'équipe éducative peut comprendre les enseignants, les parents, le référent scolaire, le conseiller principal d'éducation, le conseiller d'orientation psychologue, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les intervenants extérieurs (orthophoniste, neuropsychologue, orthoptiste, psychomotricien, psychologue, CMP, CMPP...).

III - QUELQUES CONSEILS POUR L'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE

Cette liste n'est pas exhaustive, elle a pour objectif d'aider l'enseignant à prendre en compte le handicap de l'élève pour lui permettre d'acquérir les mêmes connaissances que les autres. Cela concerne toutes les disciplines.

Ce sont des outils qui doivent être adaptés en fonction de chaque situation.

Comme il est assez difficile d'envisager des adaptations pédagogiques différentes pour chaque élève, il vaut mieux prévoir d'abord des choses simples à mettre en place qui peuvent s'appliquer à tous les enfants en difficulté (notamment de lecture ou d'écriture), que ces difficultés soient ou non diagnostiquées.

A - TRAVAILLER SUR LE RELATIONNEL :

L'enseignant (professeur principal) doit, dès la première journée de la rentrée, au collège :

- Créer un climat de confiance, un climat sécurisant pour l'élève.
- Travailler sur les différences et faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière des élèves présentant des troubles du langage.
- Faire savoir aux élèves, dont on connaît les difficultés, qu'elles vont être prises en compte.
- Faire découvrir à l'élève ses domaines de compétences : le valoriser et l'encourager souvent pour favoriser l'estime de soi.
- L'aider à se repérer, dans l'espace classe, au collège... mais aussi sur une feuille, dans son classeur.
- Développer l'entraide et le tutorat, en plaçant l'élève à côté d'un autre qui peut l'aider.
- Être disponible pour recevoir régulièrement l'élève avec ses parents et faire le point.

B - TRAVAILLER SUR LES ATTITUDES PEDAGOGIQUES :

➤ **Développer la motivation, l'estime de soi :**

- Etre patient face à la lenteur de l'élève.
- Eviter les remarques dévalorisantes sur le bulletin ou sur une copie si des efforts sont faits.
- Eviter les situations dévalorisantes (lire devant tout le monde, donner ses fautes d'orthographe en exemple, arracher ses pages...).

➤ **Donner du temps à l'élève :**

- Pour s'exprimer oralement.
- Pour intégrer les informations.
- Pour fabriquer ses représentations mentales, pour mémoriser.

➤ **Moins parler :**

- Pour favoriser sa réflexion.
- Pour favoriser ses prises de conscience.

➤ **Faciliter la lecture de documents :**

- Lire les énoncés à haute voix à l'ensemble de la classe.
- Prendre le temps de donner les consignes.
- Agrandir la typographie (police, espace entre les mots, interligne).
- Donner une seule consigne à la fois.
- Permettre de lire à mi-voix pendant les tests.

- Autoriser la lecture avec un outil pour suivre les lignes.
- Répéter individuellement les consignes.
- Aller vers l'élève pour vérifier la compréhension.
- Reformuler ou demander à un élève de le faire en évitant la simple répétition.
- Ne pas obliger un élève dyslexique à lire à haute voix.

➤ **Présenter une notion sous des formes variées :**

- Varier les supports : images, documents sonores, graphiques.
- Passer systématiquement par l'oral, la gestuelle.
- Associer les sons aux gestes, aux couleurs.
- Remplacer la prise de notes par un support écrit.
- Utiliser les couleurs pour segmenter les mots, les phrases.
- Préparer le vocabulaire nouveau d'un texte ou d'une leçon à travailler plus tard (analyse des mots sur le plan graphique, phonologique, morpho-syntaxique, sémantique en sciences, histoire - géographie, mathématiques...).
- Faire reformuler, en début de cours, les notions apprises lors du cours précédent.
- En fin de cours, faire ressortir les notions essentielles.

➤ **Limiter l'écrit :**

- Veiller à laisser peu d'écrit au tableau et d'une manière organisée, écrire lisiblement au tableau et de façon aérée, mettre en valeur l'essentiel, utiliser le rétroprojecteur pour donner le support écrit dactylographié.
- Restreindre la quantité d'écrit de l'élève sans pour autant en négliger la qualité.

- Prévoir de fournir une feuille avec les indications précises pour les devoirs à réaliser à la maison, fournir la photocopie de la leçon à apprendre.
- Donner la photocopie de l'exercice corrigé.
- S'assurer de la lisibilité de l'écrit dans le cahier de textes de l'élève.
- Admettre la production écrite sous la dictée à un tiers : parent à la maison, professeur en classe.

➤ **Faciliter le travail à la maison :**

- Limiter le nombre de mots à apprendre et le nombre d'exercices à réaliser.
- Fractionner le travail pour que l'élève ait plus de temps (plus de temps pour mémoriser).
- Donner à l'avance le texte qui sera utilisé en classe (accompagné éventuellement de l'enregistrement de sa lecture sur cassette audio).
- Demander que l'élève n'apprenne pas seul face à sa feuille, mais avec un lecteur. Sinon, lui fournir les leçons enregistrées pour qu'il puisse les apprendre en les écoutant.

➤ **Oser évaluer différemment :**

a) Préparation des contrôles :

- Recourir le plus souvent possible à l'évaluation orale.
- Prévoir d'évaluer une même copie à partir de plusieurs critères d'évaluation.
- Prévoir une organisation linéaire et claire des contrôles, avec une typographie agrandie.

b) Pendant le contrôle :

- o Permettre à l'élève d'utiliser un cache pour traiter un exercice ou une question à la fois.
- o Sous la dictée de l'élève, le professeur peut éventuellement écrire les réponses.
- o Prévoir un temps supplémentaire ou réduire le nombre d'exercices.

c) Correction :

- o Renoncer à corriger l'orthographe sur la feuille de l'élève.
- o Ne pas sanctionner l'orthographe.
- o Formuler les appréciations d'une manière positive.
- o Traduire et réécrire les réponses de l'élève.
- o Donner la photocopie du corrigé-type du contrôle.

IV – ADAPTATION PÉDAGOGIQUE PAR DISCIPLINE

« Tout professeur est aussi professeur de français »

Là encore, ce sont des outils qui sont des pistes de travail à adapter par chaque enseignant et par matière.

Il se dégage une constante dans les adaptations : aide à la mémorisation ; aide à l'organisation, au classement ; aide au repérage. Surtout donner beaucoup de temps supplémentaire ou réduire le nombre de questions dans l'évaluation. Pour les cas sévères, soutien de secrétariat apporté par le professeur ou un élève tuteur sans problème de langage (travail en binôme pour certaines activités) ; développement du langage oral avec beaucoup de reformulations, d'analyses, de discussions.

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Français

Lecture

Lecture silencieuse : freinée ou trop rapide. Peut être source d'une mauvaise compréhension.

Lecture à voix haute : perturbée.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- Vérifier la compréhension par une reformulation.
- Ne pas obliger à lire devant les autres, sauf s'il le souhaite.

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Orthographe

L'orthographe est encore difficile en raison de la complexité accrue du vocabulaire : lenteur pour transcrire, relire et corriger ; confusions phonographémiques, segmentation aléatoire de mots, fusion aléatoire de mots.

Production d'écrits

- o Problème d'élaboration de phrases : difficulté à respecter la syntaxe...
- o Utilisation d'un vocabulaire restreint due à la difficulté d'orthographe.
- o Difficultés dans l'utilisation des conjugaisons.
- o Négligence de la ponctuation.

Il possède souvent une richesse imaginative "éparpillée" car très associative, mais peu synthétique.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- sous main « mes tableaux » (Editions la Cigale : www.editions-cigale.com)
- dictionnaire orthographique : « mon échelle de mots » (Edition l'Artichaut, Hatier)

- Pour les dictées :

Supprimer 1 à 2 phrases de la dictée ou faire des dictées à trous.

Lui laisser la possibilité de se relire longuement pendant que les autres achèvent la dictée.

Lui apprendre à faire plusieurs relectures centrées sur des points différents (ponctuation, accords, orthographe).

Compter le nombre de mots justes plutôt que le nombre d'erreurs, établir le score de réussite.

- Privilégier le fond par rapport à la forme.
- Pour améliorer, ne faire réécrire qu'un paragraphe court en sélectionnant un ou deux critères (ex : conjugaison, style, pluriel...).
- Encourager la production orale, souvent performante.

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Il ne sait pas faire un plan, des enchaînements et structurer chronologiquement son récit.

A cela s'ajoutent les difficultés d'orthographe déjà détaillées qui lui prennent beaucoup de temps.

Grammaire

Les analyses grammaticales seront d'autant plus complexes à comprendre que le sens des mots n'est pas installé (ex : proposition subordonnée relative, genre et nombre, nature et fonction).

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- Lui demander de joindre le plan.

- Ne pas sanctionner l'orthographe.

- S'assurer qu'il comprend et distingue le sens des mots : adjectif / adverbe, préposition / proposition, subordonnée...
- Utiliser des « trucs » mnémotechniques.
- « Concrétiser » les natures et fonctions des mots, par des moyens visuels (utilisation des couleurs...).
- L'entraîner à un repérage systématique sujet-verbe (« qui fait quoi ? »).
- Eviter les explications par « le vide » : ex « l'adjectif est ce qui peut être supprimé », le dyslexique peut supprimer tout et n'importe quoi, cela ne lui pose aucun problème !
- Insister sur les régularités.
- Eviter les règles par juxtaposition et amalgames (ou / où ; a / à ; on / ont).
- L'approche par analogies et la construction de répertoires de phrases doivent être encouragées.

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Histoire-Géographie / Sciences

- Trouble de l'orientation temporo-spatiale : problème de chronologie, inversion des dates et des chiffres, problèmes de repérage dans les schémas et de compréhension des échelles.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

Utiliser un seul cahier pour l'histoire et la géographie. L'effort doit porter sur la présentation : titres en couleurs et très lisibles, présentation et organisation très précises.

Mettre en marge de façon claire le rappel des pages de référence du livre et les mots de vocabulaire spécialisés.

- Utiliser la représentation visuelle (frises chronologiques...).
- Utiliser le tableau toujours de la même façon : par exemple, projection du cours au centre, exemples et schémas à droite, mots spécifiques à gauche.
- Sur les documents destinés aux devoirs → on évite la disposition en colonnes, la mise en page surchargée par de nombreux documents et photos : privilégier une disposition linéaire → les questions se rapportant à un paragraphe doivent suivre ce paragraphe (documents, images...).

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Mathématiques

- Difficulté à lire les énoncés avec des mots complexes, comme « adjacents », « circonscrits », « parallélogramme »...
- Inversion des chiffres, inversion des signes : par ex, il peut mettre $>$ alors que le raisonnement sera fait avec le signe $<$
- Difficulté de rédaction des résultats.
- Problème d'organisation spatiale : inversion des repères en géométrie (haut - bas, droite - gauche...).

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- Les consignes sont lues à haute voix, surtout si l'énoncé est long.
- S'assurer de la compréhension du vocabulaire.
- Travail sur les « petits mots » (à, en, par...).
- Travail sur les « qui...qui » (qui est perpendiculaire à ... et qui passe...).
- Travail sur la structure de la phrase écrite en faisant ressortir les mots-clés.
- Travail sur le lexique du livre.
- Un temps supplémentaire peut être accordé.
- Pointer les chiffres ou les signes écrits à l'envers, mais ne pas sanctionner l'inversion si le raisonnement est bon. Faire préciser le signe à l'oral.
- Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes.
- Les écrits au tableau utiliseront toujours la même structure (figures à droite, mots nouveaux à gauche).
- L'aider dans le repérage des carreaux (feuille ou exercice), haut - bas, droite - gauche. Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D...).

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

- Résolution de problèmes : difficultés à ordonner les informations, difficultés à raisonner sans support visuel.

- Problème de mémoire pour le calcul mental.
- Difficultés à mémoriser les tables de multiplication.

- Difficultés à mémoriser les leçons.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- Fournir la chronologie des opérations à effectuer.
- Lui apprendre à faire des dessins, des schémas pour résoudre les problèmes.
- Admettre sa façon de faire du moment que le résultat est bon.

- Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (et calculatrice) pendant les cours et les contrôles.
- Laisser compter sur les doigts.
- Créer des automatismes : airs musicaux, stratagèmes.

- L'apprentissage des leçons se fait en classe le plus possible.
- Aider à la visualisation de la notion en s'appuyant sur la gestuelle et le vécu du cours (ordinateur, rétroprojecteur) ; on peut par exemple faire bouger les figures grâce aux logiciels Géoplan et Géospace.
- Au début et à la fin de la séance, on fait une évocation des notions abordées (autour d'un mot).
- Favoriser l'assimilation de la leçon : textes à trous, « ce que je sais – ce que je cherche ».

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

Langue étrangère

- L'anglais est une langue irrégulière en lecture et en orthographe (correspondances entre les graphèmes et les phonèmes). La difficulté à associer une orthographe et un son est amplifiée par l'inaccoutumance de l'oreille à ces nouveaux sons et de l'œil à ces nouvelles graphies (exemple : through). Sons très voisins mais avec un autre sens (ex : were et where). Règles des accords différentes.
- Difficulté de traitement et de discrimination des sons, d'autant qu'ils ne sont pas dans sa langue maternelle.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

Conseiller quand c'est possible une langue étrangère plus transparente que l'anglais : l'allemand, l'espagnol ou l'italien. L'allemand est d'un abord plus facile que l'anglais pour le dyslexique (identité avec la phonologie française, clarté des sons, orthographe plus évidente et grammaire certes plus complexe mais structurante).

- Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : silence dans la classe, prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères, encourager l'enfant à écrire lui aussi en gros caractères et lisiblement.
- Utiliser un enseignement multisensoriel : entendre, lire, voir (images), écrire.
- Travailler sur la distinction des nouveaux sons de la langue.
- Travailler la prononciation des sons même exagérément.
- Vérifier fréquemment que la prononciation est correcte.
- Le traitement auditif difficile peut être aidé par la lecture du mot, et inversement.

DIFFICULTES QUE PEUT RENCONTRER UN ENFANT DYSLEXIQUE

- Difficulté à mémoriser l'orthographe, les lettres muettes, les graphies complexes, les homophones.

QUE FAIRE, COMMENT L'AIDER ?

- Grouper les mots par similitude orthographique / phonologique, faire des listes.
- Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases.
- La grammaire, les tournures de phrases, les expressions doivent être expliquées et traduites en langue maternelle au dyslexique.
- Alternier les tests d'évaluation de la compréhension écrite ou orale (QCM ; vrai / faux ; épreuve de barrage, cochage ; relier, dessiner, remettre dans l'ordre, copier) et les tests d'évaluation de la production écrite (textes à trous ; remise des mots en ordre ; construire des questions devant les réponses ; dialogues guidés ; liste de mots à compléter...).
- Evaluer le plus souvent possible à l'oral.

GLOSSAIRE

CDA (ex CDES) : Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées.

CDOEA (ex CCSD) : Commission Départementale d'Orientation vers l'Enseignement Adapté.

CLIS : Classe d'Intégration Scolaire ; (elles sont de 4 types selon qu'elles accueillent des enfants orientés par la MDPH en fonction des caractéristiques du handicap sur le plan mental (CLIS 1), auditif (CLIS 2), visuel (CLIS 3) ou moteur (CLIS 4)).

CMP : Centre Médico-Psychologique (établissement de soins composé d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un psychiatre pour le dépistage et la prise en charge des enfants, adolescents ou adultes présentant un trouble mental ou des troubles du comportement...), dépendant de la DDASS.

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique (même type de prise en charge que le CMP en intégrant une dimension pédagogique avec des enseignants spécialisés), dépendant de l'Education Nationale.

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue.

EPE : Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (ex équipe technique).

EPLE : Etablissements Publics Locaux d'Enseignement.

ESS : Equipe de Suivi de la Scolarisation (Ensemble des personnes qui concourent à la mise en œuvre du PPS, projet personnalisé de scolarisation : le ou les enseignants, l'élève ou ses parents, le psychologue scolaire ou le conseiller d'orientation psychologue, le médecin de l'Education Nationale ou le médecin de PMI (protection maternelle et infantile), l'assistante sociale ou l'infirmière scolaire, les personnels de l'établissement de santé ou médico-social)

IME : Institut Médico-Educatif dans lequel sont accueillis des enfants déficients intellectuels légers, moyens et profonds.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

PAI : Projet d'Accueil Individualisé (documents contractuels entre famille et école pour les élèves porteurs d'une maladie chronique ou invalidante).

PPC : Plan Personnalisé de Compensation.

PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative.

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation (une des composantes du PPC).

QI : Quotient Intellectuel.

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

UPI : Unité Pédagogique d'Intégration.

WISC : Wechsler Intelligence Scale for Children (échelle d'intelligence de Wechsler pour les enfants).

BIBLIOGRAPHIE

1- Textes officiels :

- A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique
Rapport J.C. Ringard - Février 2000 - consultable sur Internet : www.education.gouv.fr/rapport/ringard/som.htm
- Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage
J. Lang, D. Gillot, B. Kouchner - mars 2001
- Enquête sur les dispositifs médico-social, sanitaire et pédagogique dans la prise en charge des troubles complexes du langage
Rapport IGEN n°2002 004 IGAS n°2002 003 - Janvier 2002
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit
Encart BO n°6 du 7 février 2002
- Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
Loi n°2005-102 du 11 février 2005
- Aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 / BO n°3 du 19 janvier 2006
- Parcours de formation des élèves présentant un handicap
Décret n°2005-1752 du 30 décembre 2005

2- Pour les enseignants et les parents

- Dyslexie où est la différence ? (bande dessinée)
Eleni Grammaticos, Marianne Klees. Editions IPEJ. 2000. (diffusion par l'association Coridys : www.coridys.asso.fr, 7 av Marcel Pagnol, 13090 Aix-en-Provence)
- "Le tiroir coincé" ou comment expliquer la dyslexie aux enfants
Bulletin Hors Série n°6 de l'Association APEDA (à commander sur internet : apeda.ifrance.com)
- Dyslexie : dépistage à l'école, au quotidien, conseils pratiques
Geneviève Dansette et Monique Plaza. Editions Josette Lyon. 2003.
- Réponses à vos questions sur la dyslexie
Annie Dumont. Editions Solar. 2003.
- Ils ne savent pas lire... et s'ils étaient dyslexiques ? Réponses aux parents
Paul Messerschmitt. Editions Flohic. 1993.
- Dyslexique peut-être ? et après...
Pascale Cruizat, Monique Lasserre. Editions La Découverte. 2000.
- Les troubles spécifiques du langage oral et écrit : les comprendre, les prévenir et les dépister, accompagner l'élève
Dr Christine Egaud. Editions CRDP Lyon. 2001.

3- Pour tous les professionnels qui veulent approfondir le sujet

- Les troubles de l'apprentissage de la lecture. Actes des « journées de l'Observatoire ». ONL (Observatoire National de la Lecture). Février 2005. Document gratuit, à télécharger sur <http://onl.inrp.fr/ONL/garde> (publications / années précédentes / 2005)
- La dyslexie à livre ouvert
Michel Habib. Résodys. 2003 (Commandes exclusivement par courrier électronique à coordination@resodys.org. Voir sur le site <http://resodys.phpnet.org>)
- L'évolution du langage chez l'enfant : de la difficulté au trouble
Marc Delahaie. Editions INPES. 2004 (consultable sur internet : www.inpes.sante.fr, dans le menu espaces thématiques / troubles du langage)
- Dyslexie : le cerveau singulier
Michel Habib. Editions Solal. 1997.
- Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques
Claude Chevrie-Muller, Juan Narbonna. Editions Masson. 1999.
- Les dyslexies : décrire, évaluer, expliquer, traiter
Anne Van-Hout, Françoise Estienne. Editions Masson. 1994.

4- Pour une approche de la différence...

- Eloge de la faiblesse
Alexandre Jollien. Editions Cerf. 1999.
- Le don de dyslexie
Ronald Davis. Editons Desclée de Brouwer. 1999.

5- Cassettes vidéo / DVD :

- De la fonquiture sur le podoggan ou comment débusquer la dyslexie
(Des témoignages d'adultes au parcours de dyslexique encadrent une présentation des signes directs du handicap qui affecte les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture), ainsi que les troubles qui peuvent être associés : instrumentaux et affectifs. Les difficultés scolaires sont abordées par des adolescents, des adultes, des enfants, des parents, des rééducateurs)
Pierre François. 1996
Production ARCIS, 76 Rue de Paris, 78470 Saint Rémy les Chevreuse, Tél 01 30 52 08 97, Distribué par le Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur, 6 avenue Pasteur, 92170 Vanves, tél 01 41 23 08 80, www.cerimes.education.fr
- Un cactus dans les bras, les dyslexies : fondements neuropsychologiques et remédiations
(Approche théorique à l'aide des connaissances en neuropsychologie, présentation de remédiations, de rééducations...)
Pierre François. 2001
Production ARCIS, 76 Rue de Paris, 78470 Saint Rémy les Chevreuse, Tél 01 30 52 08 97, www.cerimes.education.fr
- Accompagner la dyslexie
(Interview d'un professeur des écoles, d'un adolescent, d'un adulte, de parents, de spécialistes)
Jean-Paul Cayeux. 1998
CDDP de l'Eure, 3 bis rue de Verdun, 27000 Evreux, Tél 02 32 39 00 91, www.ac-rouen.fr/crdp/centres/cddp27/librairie/remediation.htm

6- CD-ROM :

- Troubles spécifiques du langage oral et écrit
CNEFEI (Centre National d'Etudes et de Formation pour l'Enfance Inadaptée), Service Publications, 58/60, avenue des Landes 92150 Suresnes. <http://www.cnefei.fr/RessourcesHome.htm>
Patrice Couteret. 2004
Ce cédérom tente de faire le point sur les connaissances actuelles concernant ces troubles, leurs repérages et dépistages dans et hors de l'école et sur les démarches diagnostiques. À chaque étape de la scolarité le cédérom propose diverses pistes pour

prévenir, amoindrir et/ou compenser leurs effets. Enfin, il donne les informations nécessaires pour que les divers professionnels concernés et les parents puissent collaborer afin d'aider ces jeunes.

7- Logiciels :

- Une gamme d'aides techniques et logicielles à destination des personnes (enfants et adultes) dyslexiques : aides à l'écrit, aides à la lecture, cartographie mentale, entraînement à la lecture
CECIAA, 134-140 rue d'Aubervilliers, 75019 Paris. www.ceciasa.com/dyslexie
Diffusion de logiciels de différentes maisons d'éditions

8- Outils de repérage pour les enfants en difficulté de lecture et d'orthographe:

- REPERDYS : repérage des dyslexies
Cet outil permet aux enseignants de CM1 et de CM2 de repérer les élèves en grande difficulté en copie, dictée et lecture à haute voix de mots isolés.
Equipe du Docteur Monique Jacquier-Roux, Académie de Lyon. www.reperdys.com
- ROC : repérage orthographique collectif
Cet outil permet aux enseignants de CM2, 6ème et 5ème de repérer les élèves en grande difficulté de lecture/orthographe.
Equipe du Docteur Michel Zorman, Académie de Grenoble. www.cognisciences.com
- ODEDYS version 2 : outil de dépistage des dyslexies version 2
Ce test permet une analyse rapide du langage oral, des voies de lecture, de l'orthographe, des compétences phonologiques et visio-attentionnelles et de la mémoire. Il est régulièrement utilisé par les médecins scolaires formés à son interprétation.
Equipe du Docteur Michel Zorman, Académie de Grenoble. www.cognisciences.com

LES ASSOCIATIONS DANS LES DEUX-SAVOIES

- AAD - Association Avenir Dysphasie. 10 avenue du Gavot, 74500 Evian-les-Bains, e-mail : aad.haute-savoie@wanadoo.fr, Tél : 04 50 70 14 72
- APEDYS - Association de Parents d'Enfants Dyslexiques. 45 allée des Chardonnerets, 74130 Bonneville, e-mail : P.S.74@free.fr, Tél : 04 50 25 62 10
- APEB Dyslexie (Association des parents d'enfants dyslexiques du collège de Bonneville), 54 rue du Buet, ZI Les Fourmis, 74130 Bonneville, e-mail : P.S.74@free.fr, Tél 04 50 25 62 10 / 04 50 97 03 06

LES SITES

- Adaptation et scolarisation pour les élèves handicapés (en Haute-Savoie) : www.ash.edres74.ac-grenoble.fr (dans le menu ressources / dyslexie)
- Association AAD : www.dysphasie.org
- Association APEDYS - France : www.apedys.org
- Association APEDA : <http://apeda.ifrance.com>
- Association CORIDYS: www.coridys.asso.fr
- Laboratoire Cognisciences de Grenoble : www.cognisciences.com

Les membres du Groupe de Rédaction :

Véronique AZZANO médecin scolaire, Annik BERMOND Proviseur Adjoint, Laurence BOISIER Association Avenir Dysphasie, Sylvie DALIBARD Association des Parents d'Enfants Dyslexiques, Sylvie DARGENT médecin MDPH secteur enfants, Sophie DAVID-CLERMONT Inspectrice d'Education Nationale, Frédéric DEWALLY Psychologue scolaire, Michel DUBY Inspecteur d'Education Nationale, Cédric FENON Maître A, Pierre GILLE Principal, Christophe GUIGNE médecin conseiller technique, Jean-Yves GUINGOUAIN Inspecteur d'Education Nationale, Alain KAZMIERCZAK maître G, Danièle LAURENT Conseillère d'Orientation Psychologue, Jean MARTINEZ Psychologue scolaire, Georges PAYAN référent scolaire, Isabelle RANCHY Inspectrice d'Education Nationale – AIS, Bernard RINGOT Conseiller pédagogique, Marie-Odile TALLON médecin scolaire, Corinne TOTEREAU maître de conférence en psychologie cognitive, Martine WERNERT maître E.